

Dans la Capitale

A propos de chiens

Un correspondant qui signe "Humanity" sans doute inspiré par l'entrefilet publié dans notre feuille il y a quelques jours, écrit au "Citizen" au sujet des chiens attelés, sur nos rues, qui bientôt vont douer le nombre des chevaux, et est d'opinion que la police devrait être autorisée à sévir fortement contre cette cruauté à l'égard de la race canine. "Humanity" s'exprime avec une énergie que nous avons été les premiers à le faire et ajoute que c'est une disgrâce pour la ville de s'être cet abus.

L'Evening Journal a dit son mot sur le sujet et prétend que le mal ne serait pas bien grand si les chiens étaient seulement attelés à de petits traîneaux mais que là où est le mal c'est lorsque le propriétaire se fait traîner par son chien à cet état de choses. Aux autorités maintenant à agir en conséquence. Le trésorier Hall accusé de malversation administrative des finances

Dimanche dernier avait lieu à l'orphelinat St. Patrick l'assemblée régulière de ceux qui s'intéressent à cette institution. M. Alex. Grant, en l'absence du président, fut appelé au fauteuil. Parmi ceux qui assistaient à l'assemblée, on remarquait le Rév. M. Whelan, l'honorable John Costigan, M. D. O'Connor et une cinquantaine d'autres. Après la lecture du rapport annuel, M. Jos. Kavanagh accusa le trésorier, M. W. Hall, d'avoir donné son propre billet en paiement des comptes, quand l'argent avait été voté à cette fin et demanda qu'on a fait de l'argent.

M. Hall ne nia pas avoir donné ses propres billets promissaires au lieu de l'argent qui avait été voté, et qu'il avait en mains; mais il déclara que tous les billets qu'il avait ainsi donnés avaient été payés.

M. Jos. Kavanagh put alors présenter certains billets ont été renouvelés, et que le crédit de l'orphelinat en a souffert. Le Rév. M. Whelan essaya de mettre fin à cette discussion orageuse, puis il condamna le système actuel et recommanda l'adoption d'un système administratif plus sage, afin d'empêcher à l'avenir de telles irrégularités.

Il y a eu réunion du comité de l'annexion ce soir, à 7 1/2 heures. Les procès-verbaux de ce comité seront soumis, demain soir, à la séance spéciale du conseil de ville convoquée à cet effet.

L'échevin McVeety a été choisi comme président du comité de l'annexion.

Le comité des marchés s'assemblera de nouveau vendredi soir.

La séance du comité des règlements tenue hier après midi, à l'hôtel Monk a été à l'unanimité choisie comme président pour l'année courante.

L'assemblée du comité du feu et de l'éclairage tenue hier soir sous la présidence de l'échevin Duroch a eu de bons résultats très satisfaisants pour tous, quant à la question de la lumière électrique. Après une longue discussion avec M. le sénateur Clewley il fut décidé de passer un contrat pour sept ans avec la compagnie de lumière électrique pourvu que la compagnie s'engage à fournir toutes les nouvelles lampes qui seront requises dans une certaine limite, au cas d'une nouvelle annexion de la ville au prix de \$80 par chaque lampe par année.

Cette question de lumière électrique qui manqua de prolonger indéfiniment les séances régulières du conseil de ville est donc une chose terminée et il n'en sera plus question.

Obituaire

Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame Judith Archibald se Taché, veuve de feu Charles B. Caspari Taché de Lunderville, arrivée à l'âge de 23 ans.

La défunte appartenait à l'une de nos meilleures familles canadiennes françaises et laisse un nombreux cercle d'amis et de connaissances qui regretteront longtemps la perte qu'ils viennent de faire; nous offrons nos condoléances à la famille. Les funérailles auront lieu demain.

Personnel

M. Tarte, du "Canadien", et M. Beausoleil, M. P. sont en ville.

Ce soir

On n'a pas oublié la date de la magnifique représentation du Prof. Buell à la salle du Grand Opéra.

Tout l'hôte d'Ottawa sera donc ce soir à la salle d'Opéra pour apprécier le superbe panorama qui se déroulera devant les regards de tous et en même temps pour contribuer à une œuvre éminemment charitable. Que l'on se rende en foule et surtout à bonne heure afin d'avoir de bonnes places.

Les vues exposées par le Prof. Buell sont tellement magnifiques et surtout naturelles que le spectateur ne peut se désister de l'idée qu'il est transporté aux lieux et près des objets qui sont représentés. Nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que si l'on n'a pas vu ces vues, on ne peut se faire une idée de la beauté de la représentation pour les enfants qui fréquentent les diverses écoles de la ville.

A travers la ville

La période du froid semble devoir se prolonger indéfiniment. Aujourd'hui encore la brise est des plus aigues.

M. Camille Marineau, chef d'un escouade de quinze hommes mérita des félicitations pour la manière avec laquelle il s'acquitta du travail de l'enlèvement de la neige et de la glace sur les trottoirs.

Il y aura assemblée spéciale de l'Institut Canadien demain soir pour affaires très importantes.

On annonce une soirée dramatique et acrobatique pour dimanche soir à la salle Ste Anne.

N'oublions pas que Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Lansdowne occuperont des places dans les loges de l'Opéra ce soir.

La traversée sur la glace entre Ottawa et Hull est en excellent état. Ottawa s'amuse de ce temps-ci; c'est l'époque du carnaval qui ne sera pas très long cette année et chacun en profite. Les réunions de famille de toutes sortes sont à la vogue.

Demain soir à lieu le dîner annuel du club de raquette "Frontière" chez M. Charon, dans l'île Kettle. La fête promet d'être brillante.

COURRIER DE HULL

Réunion des membres de l'Union St. Thomas, ce soir.

Les membres du club de raquette "Le National" sortent ce soir en raquette. Le costume est de rigueur.

Le terme de la Cour de Circuit s'ouvrira demain, sous la présidence du juge Whelan.

M. L. N. Champagne, avocat, est de retour de Montréal.

Le bois de chauffage, l'étable et le mobilier se vend \$4 la corde livrée à domicile.

Le cercle dramatique de l'Opéra de la jeunesse se prépare à donner une soirée dramatique à l'approche du carême.

La coupe des billets dans les chantiers de M. E. B. Eddy cet hiver dépassera de 50 pour cent celle de l'année dernière.

Il est grandement à désirer que les appartements du secrétaire trésorier de la cité soient réparés et mis dans un état convenable. Que l'on y pense!

Il a été perçu au bureau du secrétaire trésorier depuis la nomination jusqu'au jour de la votation plus de \$9,000 de taxes municipales et scolaires.

M. F. X. Martin, marchand, a fait don de \$10 au couvent du Bon Pasteur d'Ottawa.

La cour de Circuit, siégeant à Papineauville, s'ouvrira le 3 février prochain sous la présidence du juge Whelan.

M. Bisson fils de M. Bisson hôtelier du chemin d'Allymer, résidant depuis quatre ans à New York, est de retour à Hull. M. Bisson doit à l'avenir se fixer à Hull.

M. Chs. McKay de Papineauville est arrivé à Hull, aujourd'hui.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr. A. Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamotha et C. B. Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

MM. McLaughlin, riches marchands de bois d'Arnprior vont construire prochainement à Papineauville de vastes manufactures à scier, qui donneront de l'emploi à plus de 500 personnes. Le conseil de ville de Papineauville a passé une résolution accordant une exemption de taxes pour 15 ans à ces messieurs. De plus, le même offre est faite à quiconque voudra aller s'établir à cet endroit et y ériger des manufactures.

M. A. L. Monette, d'Allymer, était à Hull ce matin.

Les amis de M. E. B. Eddy, ont l'intention de contester l'élection de M. l'échevin Landry.

La "Vallée" voudrait-elle nous dire par qui et comment a été faite la cabale en faveur de M. Rochon pour la mairie?

Mis, prenez garde de compromettre quelqu'un qui ne tient pas à l'être.

Le maire de son côté étant choisi M. Moffet jubile. — Il voit le picot municipal assuré.

D's couchettes encore pour réussir, des contributeurs à ceux qu'il méprisait il n'y a que quelques jours car sans cela il pourrait bien manquer de coup.

La "Vallée" d'hier veut faire voir que M. l'échevin Leduc ne jouit pas d'une grande popularité dans le conseil.

Pour l'information du public nous devons dire que l'échevin Leduc avait la majorité des votes pour la mairie n'ont été que l'échevin Graham, ignorant la candidature de M. Leduc, dont il est l'ami personnel et intime, s'était imprudemment engagé la soir précédent à supporter M. Rochon.

supportant M. Leduc, valaient bien MM. les échevins Landry, Simard et Viau.

Le fait est que quand M. Graham a proposé M. Leduc, celui-ci venait de proposer M. Rochon. Il ne devait plus se laisser mettre au nomination et il le demanda à ses amis de ne pas seconder la proposition du Dr Graham qui devait, dans tous les cas, donner son premier vote en faveur de M. Rochon tel qu'il s'y était engagé.

Si la "Vallée" a des doutes sur ce fait, nous en appelons au Dr Scott ou au Dr Aubry.

C'est donc que suivant le désir de M. Leduc s'il ne fut pas mis en nomination après avoir appris que M. Graham s'était imprudemment compromis.

Ce n'est pas ainsi que par le vote de ce dernier que M. Rochon occupait le fauteuil civique et chacun sait que l'échevin Graham aurait voté de préférence pour M. Leduc s'il n'eût pas été compromis.

Ainsi, n'en déplaise à la "Vallée", la popularité de M. Leduc vaut certainement M. Rochon dans le conseil de ville.

LE BILL DE L'ANNEXION

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous avons vu le temps de commémorer aujourd'hui. Nous ne sommes pas tout-à-fait inaccoutumés à ce genre de projet, et nous ne sommes pas surpris de voir que le conseil combattant des plus énergiquement ce projet mal conçu.

NOUVELLE BRANCHE CANADIENNE

Hier soir a eu lieu dans la salle du presbytère de Hull l'installation de la première branche canadienne française de l'Association Catholique de Secours Mutuels. Le Rév. Père Couvin, qui s'est montré plein de zèle et qui a pris un intérêt considérable à la formation de cette société a fait les honneurs de la réception avec ce tact qui lui est habituel.

L'initiation a été présidée par M. F. R. E. Campeau, assisté de MM. Louis Lafrance et Jos. Côté, secrétaire financier de la branche 29 d'Ottawa. On remarquait au nombre des membres étrangers et présents MM. Chs. Desjardins, président de la branche 29; J. F. Moffet, de la branche 20; J. B. Delorme, trésorier de la branche 58, et autres.

Après les cérémonies d'initiation des membres au nombre de 23 eut lieu l'élection des officiers qui donna le résultat suivant:

Président, G. V. Ardouin; vice-président, D. Richer; 2e vice-président, V. E. Godbout; sec. archiviste, Eug. E. Parent; assistant sec. arch., J. L. W. Hudson; sec. financier, G. Lafond; trésorier, T. St. Jean; com. ordonnateur, M. Prud'homme; M. Duroch, nommé syndes pour deux ans, P. H. Duroch, U. Viau et A. F. Richard; syndes c. pour un an, D. M. Duroch, W. J. Fréchet. Le Rév. P. Provost fut choisi comme avertisseur spirituel et le notaire N. Tétreau comme chancelier. M. Ardouin fut nommé délégué au grand conseil et M. Tétreau comme substitut.

Il fut ensuite décidé que les assemblées auraient lieu tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois.

Cette association, quoique naissante, promet déjà beaucoup pour l'avenir et nous en félicitons sincèrement les organisateurs.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi, 25 janvier. — Les causes devant cette cour sont assez peu importantes ce matin. On a vu cependant la présence avec son honneur.

John Raine, comparut pour ivresse et désordre, il est condamné à \$3 et \$1 de frais.

Thomas Brown, même délit, est renvoyé à une semaine.

Pierre Gaudin, tapage et désordre, pour sa conduite par trop turbulente, Pierre se voit condamné à une amende de \$20 et \$2 de frais, ou à passer trois mois dans la prison de la ville.

Cette dernière alternative que se voit forcé de choisir le prisonnier faute d'avoir le souant nécessaire.

Zeph rine et Arnaud s'est permis une fête en règle et par-dessus le marché elle a résisté à la police qui voulait la conduire au poste. Cette infraction à la paix publique vaut à Zeph rine une amende de \$10 et les frais.

James O'Brien, comparut pour même délit; son honneur le renvoie à une semaine pour lui permettre d'aller se conduire.

Wm. Connors et Peter O'Brien, sont accusés d'avoir assailli le constable Harness dans l'exercice de ses devoirs. Cette agression leur vaut à chacun une amende de \$2 et \$1 de frais.

Domique Bessau, un italien, vendeur de "speas nats", arrêté pour vente de boissons sans licence, comparut de nouveau et la cause est renvoyée à lundi prochain pour être instruite.

Henry Howe, jeune garçon de 13 ans et convaincu du vol de \$3; malgré que le filon en herbe se soit avoué non-comptable le témoignage s'en sont pas moins très-forts contre lui, et son honneur croit devoir faire subir au jeune homme le maximum de la punition imposée en tel cas. Après une verte réprimande le magistrat condamne donc le jeune Howe à une détention de cinq années à l'école de réforme. Le petit bonhomme, qui semble ne pas comprendre toute la portée de cette sentence, s'accroche en souriant et se livre sans cérémonie entre les mains du constable qui doit le faire conduire à sa nouvelle maison, où il aura une pension assurée pour cinq ans.

DEGES.

Aujourd'hui, en cette ville, à l'âge de 1 an 9 mois et 12 jours, Marie, Valérie, Lucia, enfant de J. A. Thériault, employé au Dept. des Travaux Publics.

Les funérailles auront lieu demain, le 26 courant, le convoi funèbre quittera le domicile de M. Thériault à 3 h.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. J. B. O. Dunn est le seul agent autorisé à vendre des annonces pour "Le Canada".

Etourdie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, R e Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

La clef du ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, jupes de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties ch-z H H NOREZ No. 30, rue Rideau

A NOS DEBITEURS

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ qui publiait le Canada ayant résolu de se dissoudre, tous ceux qui lui sont en dettes sont requis de payer immédiatement.

Des comptes vont être expédiés à tous les débiteurs, et à défaut de paiement sont couru de ai, ils seront mis entre les mains d'un avocat. Prière d'éviter des frais et d'adresser toute remise d'argent au sous-signé.

Par ordre, Ed. CHATEAUBERT, se. trésorier. 414 rue Sussex. Ottawa, 25 novembre 1887.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA" JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

BUREAUX 414, 416 RUE SUSSEX. ATELIERS 116, RUE ST PATRICE OTTAWA

On exécute à ce bureau

TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS

TELLERS QUI Livres, Têtes de comités, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billes, Traites, Enveloppes

POUR NOTAIRES

Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billes, Procurations, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte, Déclarations sur billet, Demandes de plaideroy, Comparutions, Subjournas, Affidavits, Obligations, Fiat, Inscriptions

STATUTS DU CANADA

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

LE TOUT SUR BON PAPIER

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Post reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE Un an pour la ville.....\$4 00 " En dehors des villes.....\$3 00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1 00; Invariablement payable d'avance.

Compagnie de Téléphone D'OTTAWA.

Aux citoyens d'Ottawa et des faubourgs

La Compagnie soussignée ayant fait l'acquisition du plan de la Compagnie de Téléphone Wallace, de cette ville, se propose d'introduire un système de Téléphone sans fil. Le personnel de la compagnie est à lui seul une garantie du succès. Il dépend donc des citoyens de décider quand aura lieu l'inauguration d'un nouveau mode téléphonique d'un accès plus facile que celui actuel.

Les prix proposés pour la ville sont les suivants: Téléphone avec registre \$12 par an et 3 centes par appel pour les premiers 50 appels; 2 centes pour les 30 suivants, et 1 centin pour tous les autres au-dessus de 80. \$20 par an sans registre.

50 Stations de Téléphone avec messages seront établis dans la ville et les faubourgs. Les prix de 2 centes faciliteront toute personne ayant affaire avec son épiciier, boucher, pharmacien, marchand de nouveautés, médecin, avocat et tous autres généralement.

Les marchands ne seraient perdre l'avantage qu'ils ont de se trouver en communication directe avec leurs pratiques pour la somme de \$20 par année.

Cet arrangement nouveau prendra effet le 1er JANVIER 1888.

Non patentes sur le registre ont une vaste étendue et aucune autre compagnie de téléphone ne peut en faire usage.

Avantag: spéciaux pour les localités en dehors de la ville.

Les agents passeront à domicile pour votre souscription.

Pour plus amples détails s'adresser à

La Compagnie de Téléphone d'Ottawa.

137 RUE QUEEN Ottawa, 17 jan. 1888-19.

Vente de propriétés de valeur

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente les propriétés suivantes, viz: PARTIE No. 1.—Lot No. 11, dans le bloc B, du côté est de la rue Duke, dans la cité d'Ottawa, sur lequel est érigé une construction en bois à deux étages, connue sous le nom de "Victoria Hotel", et toutes les dépendances nécessaires de même que deux entrées, l'égal en briques avec logements au-dessus des magasins.

PARTIE No. 2.—Lot No. 20, dans le bloc F, au coin des rues Oregon et Broad, sur lequel est érigé une spacieuse maison en bois à deux étages, ayant front sur la rue Oregon et trois maison à une et deux étages, ayant front sur la rue Broad.

PARTIE No. 3.—Lot No. 21 dans le bloc F, du côté sud de la rue Oregon, sur lequel sont érigées quatre maisons en bois à deux étages.

PARTIE No. 4.—Lot No. 10, sur le côté est de l'avenue Victoria, (Côté Primrose.)

Pour conditions et détails, s'adresser à PERKINS & FRASER, Avocats, 86 rue Sparks, Ottawa.

A VENDRE

Deux maisons, une (tous logements situés sur rue Bolton et l'autre en face du qui de la Reine, connue sous le nom de Peeries Hotel. Pour plus amples informations s'adresser à A. C. Bellman, No. 529 rue Sussex, Ottawa.

Ed. O'Leary,

No. 54, RUE SUSSEX.

L'assortiment le meilleur, le mieux choisi et à plus bas prix à Ottawa, de Hardes fines et articles de toilette pour messieurs. Pour l'élegance et le fini dans les habillements on est prié d'y jeter par une visite.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat. Ottawa, 19 Novembre 1887.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 49 L.H

MARI DE MARGUERITE

XVII

LIBRE

Suite.

Jérôme comprit qu'elle était de force à faire comme elle le disait. Il prit sa cousine par le bras et l'entraîna hors de la chambre. Marguerite ne voyait, ne comprenait rien, elle se vit sur la route sans savoir comment elle s'y trouvait et se laissa conduire par Jérôme à l'hôtel du village sans paraître même comprendre où elle était. Elle semblait anéantie, ébranlée par le terrible coup qui venait de la frapper, et ne laissait échapper de ses lèvres que ces mots:

—Oh! qu'ai-je fait? qu'ai-je fait?

Le lendemain, de grand matin, Jérôme fit une nouvelle visite à la ferme pour réclamer la malle de sa cousine. Il ne vit pas madame Gray, mais fut reçu par Lizzie avec un nouveau déluge de gros mots et de sottises; elle ne lui permit pas d'entrer dans la maison, mais parut un moment plus tard sur la galerie où elle l'avait laissé, traînant derrière elle la malle où elle avait jeté pèle-mêle, robes, manteaux, chapeaux, souliers, livres, bijoux, enfin tout ce que Marguerite avait laissé dans sa chambre.

—Bon voyage! s'écria-t-elle, et surtout au plaisir de ne jamais vous revoir ni l'un ni l'autre.

Le mari de Marguerite était parti! une nouvelle existence allait commencer pour la jeune femme. Jérôme la ramena à grand-papa. Pendant les quelques jours que dura le voyage, rien ne sembla éveiller en elle le moindre intérêt. Il semblait qu'elle ignorait où elle allait et que le coup qui venait de la frapper avait anéanti toutes ses facultés.

Grand-papa reprit dans ses bras, non plus l'enfant fraîche et gaie qui l'avait quitté quelques mois auparavant, mais une femme au regard morne et désolé, aux joues creuses et au cœur rongé de désespoir et de remords.

Marguerite avait atteint le but de ses désirs, elle était libre! elle était à la Virginie! Des visages amis se penchaient vers elle avec tendresse et pitié. Le luxe, l'opulence l'entouraient de nouveau. Une voile venait d'être tiré pour toujours sur les images de misère, de dégradation qui la faisait souffrir et rougir la veille. Elle était libre! Elle était heureuse!

Honneur! oh! non! non! Ce qu'elle avait désiré avec tant de force, ce qu'elle avait regretté avec toute son âme, lui apparaissait aujourd'hui aussi creux, aussi vide que les fruits de la Mer Morte. Elle l'avait perdu, lui, son mari! et le premier amour si puissant si fort, se réveillait dans son cœur plus fort, plus puissant qu'il n'avait été. Elle l'avait perdu! et elle sentait qu'il lui était plus cher aujourd'hui que tout ce qui l'entourait. Ah! maintenant, elle le voyait tel qu'il était, noble, héroïque, généreux et plein d'abnégation. Le voile était tombé de ses yeux, elle comprenait combien elle avait été coupable envers lui.

Elle l'avait aimé autrefois, à cause de sa beauté; aujourd'hui, elle l'aimait pour sa tendresse si vive et si délicate?

Elle se s'venait de sa patience inaltérable, et, fant-il l'avouer? elle l'aimait mille fois plus encore en songeant aux tourments qu'elle lui avait infligés.

Mais il était trop tard; ni les richesses de grand papa, ni son caprice, ni même la voix de son cœur ne pouvaient lui rendre son mari... Il était parti, et rien au monde ne le rappellerait.

Le bonheur qu'éprouva monsieur McVane en revoyant sa petite-fille, fut considérablement altéré lorsqu'il vit la triste tête dans laquelle elle venait de lui. Il mit tous ses soins à combattre le ver rongeur qui dévorait le cœur de son enfant. Il l'entoura de visages amis, de distractions de toutes sortes, ordonna des caisses de romans les plus nouveaux, fit venir des toilettes, des bijoux; Marguerite ne regardait rien, ne s'intéressait à rien; les livres n'étaient même pas ouverts, et toutes les prières de Zelmé ne pouvaient la décider à essayer une des jolies robes devant lesquelles s'exaltait la jeune quatorze.

Petit à petit, la santé de Marguerite parut s'améliorer et grand-papa en remercia le ciel; mais hélas! lorsque les roses de la santé semblaient refléurir sur son charmant visage le ver rongeur de remords et du désespoir restait toujours au fond de son cœur et, comme le vautour de Prométhée, le lui déchirait de plus en plus.

Deux mois se passèrent; devant l'état de faiblesse et de tristesse constante de sa petite fille, monsieur McVane n'osait aborder le sujet du divorce, quoique, grâce à Jérôme, tous les papiers fussent déjà prêts.

On était au commencement de l'année; Marguerite seule au salon, les yeux fixés sur la flamme du foyer, semblait comme de coutume perdue dans de sombres réflexions. Jérôme entra, monsieur McVane n'avait osé le suivre. Le jeune avocat était très pâle et on put lire dans ses yeux lorsqu'il les attacha sur sa cousine, une expression de tristesse et de pitié. Il tenait un journal à la main.

—Marguerite, dit-il en s'avançant et en s'appuyant à la cheminée à quelques pas du fauteuil où elle était assise.

—An son de la voix de son cousin, elle se retourna et attacha sur lui ses yeux si tristes. Jérôme détourna les siens, il reculait maintenant devant la tâche qu'il s'était imposée. Mais, faisant un effort sur lui-même: